

**COMPTE RENDU**  
**COMITE SYNDICAL**  
**PAYS LANDES NATURE COTE D'ARGENT**

**7 AVRIL 2015**  
**Salle du conseil de la Mairie de Mimizan**

Nombre de délégués en exercice : 26  
 Nombre de délégués titulaires présents : 15  
 Nombre de délégués suppléants présents : 7  
 Nombre de délégués représentés : 0  
 Nombre de votants : 21

**Délégués titulaires ou suppléants présents :**

Madame	Hélène	LARREZET	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Alain	DUDON	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Marie-Hélène	BOUSQUET	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Vincent	CASTAGNEDE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Patrick	DORVILLE	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Françoise	DOUSTE	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Guénaëlle	GUÉGAN	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Raphaëlle	MIREMONT	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Marie-Françoise	NADAU	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Arnaud	BOURDENX	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	COUSQUER	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Marie-France	DELEST	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Guy	PONS	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Richard	SAINT-JOURS	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean	SLOSTOWSKI	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean Paul	DEZES	Cote Landes Nature
Monsieur	Pierre	LAPEYRE	Cote Landes Nature
Madame	Marie-Josée	CAUSSEQUE	Cote Landes Nature
Monsieur	Gilles	DUCOUT	Cote Landes Nature
Monsieur	Gérard	NAPIAS	Cote Landes Nature
Monsieur	Yves	SAINT-MARTIN	Cote Landes Nature
Monsieur	Joseph	DESBIEYS	Cote Landes Nature

**Autres personnes présentes**

Monsieur	Paul	LEVERBE	Cote Landes Nature
Madame	Sylvie	MORIN	MIMIZAN
Madame	Sophie	TOURNIS	Pays LNCA

**Délégués titulaires ou suppléants excusés**

Madame	Laëticia	CANTAU	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Patricia	LAMAISON	Communauté de communes des Grands Lacs

Madame	Martine	COUSSEAU	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Valérie	DARDERES-GORRY	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Virginie	PELTIER	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Jean-Marc	BILLAC	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Elisabeth	ETCHEVERIA	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Daniel	CORBEAUX	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Dominique	LARTIGAU	Cote Landes Nature
Monsieur	Philippe	MOUHEL	Cote Landes Nature
Monsieur	Albert	TONNEAU	Cote Landes Nature
Monsieur	Robert	CAMGUILHEM	Cote Landes Nature

## Ordre du jour

- Délibération Compte de Gestion, Compte Administratif, affectation du résultat
- Appel cotisations, budget primitif 2015
- Points dossiers :
  - NOMAD'
  - CROSS MEDIA
  - LEADER
  - OCM
  - CTU

La présidente ouvre la séance.

Le premier point de l'ordre du jour est le vote du compte de gestion, du compte administratif et de l'excédent reporté.

Présentation du compte administratif,

Concernant les dépenses, l'écart entre prévisions et réalisations sur le chapitre 011 « Charges à caractère général » est de l'ordre de 23 000 €. Il provient essentiellement de la provision non consommée inscrite au BP pour un montant de 16 800 € à l'article 617 « Etudes » et d'une légère diminution globale sur l'ensemble des articles.

Un jeu d'écriture comptable entre les lignes 6064 et 6236 ainsi qu'entre les lignes 6237 et 6238. Sur le chapitre 012 charges du personnel, l'écart provient du non remplacement de Gilles Testud à partir du 1er juin, ainsi qu'une prévision d'un montant de 3000 € concernant la convention entre les services de la mairie de Mimizan et le Pays, qui sera reporté au BP2015.

Concernant les recettes, les écarts sont dus en grande partie à la ligne correspondant aux fonds européens. Le BP2014 prévoyait 54 690 € de FSE2014, cependant les programmes opérationnels européens étant dans une année de transition, 2014 sera une année blanche pour les fonds européens.

Le compte administratif est conforme au compte de gestion. Le résultat à reporter s'élève à 8 264,07 €.

Madame MORIN, Comptable publique, précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par la Trésorière de Mimizan.

Madame la Présidente remercie Madame Morin.

### Compte d'administratif 2014- Pays Landes Nature Côte d'Argent

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap/art	libellé	Dépenses 2013	B.P.2014	Dépenses 2014
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>		<b>60 766,15</b>	<b>101 041,00</b>	<b>77 975,86</b>
C/60622	carburants	1 234,18	1 300,00	1 608,69
C/60623	Alimentation	516,05	500,00	203,76
c/60631	fournitures d'entretien			1,84
c/60632	fournitures de petit équipement	1 240,54	800,00	879,91
c/6064	Fournitures administratives	3 091,89	1 500,00	3 489,43
c/611	contrat prestations de services	11 562,96	38 041,00	36 965,97
c/6132	location bureau	5 607,00	5 800,00	5 643,84
C/6135	Location mobilières	3 596,92	3 700,00	3 678,60
c/61551	Matériel roulant	630,82	300,00	286,07
c/616	Assurance	1 337,00	1 600,00	953,00
c/617	Etudes	0,00	16 800,00	0,00
c/6182	documentation	519,15	550,00	530,00
c/6184	Organismes de formation	3 250,00	2 030,00	2 280,18
c/6185	Frais de colloques et séminaires	310,00	0,00	0,00
c/6225	indemnités au comptable	203,97	270,00	81,15
c/6231	Annonces et insertions	477,53	0,00	0,00
C/6236	Catalogues et imprimés	4 696,35	4 150,00	1 339,20
c/6237	publications	6 652,47	7 500,00	769,55
c/6238	pub publications relations publiques-divers	1 938,24	1 300,00	7 013,17
C/6247	Transports collectifs	149,80	0,00	0,00
C/6251	Voyages et déplacements	1 403,46	3 400,00	2 894,84
c/6256	Missions	4 974,80	3 500,00	2 513,31
C/6257	Réceptions	70,10	300,00	0,00
c/6262	Frais de télécommunications	4 364,73	4 000,00	3 723,85
c/627	services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
c/6281	concours divers (cotisations)	1 385,50	2 100,00	1 675,50
C/62878	A d'autres organismes	1 452,69	1 500,00	1 344,00
<b>66 INTERETS</b>		<b>1 831,26</b>	<b>2 800,00</b>	<b>2 122,15</b>
<b>012 CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>155 139,05</b>	<b>170 700,00</b>	<b>137 579,60</b>
C/6218	Autre personnel extérieur	684,52	6 000,00	3 005,56
C/6332	Cotisations FNAL	104,00	305,00	90,00
C/6336	Cotisations CG CNFPT	2 317,90	2 434,00	2 032,51
C/64111	Personnel titulaire	41 698,86	43 343,00	22 728,04
C/64112	Supplément familial	1 110,01	1 113,00	439,30
C/64118	indemnités agent titulaire	4 735,05	4 020,00	4 127,18
C/64131	Personnel non titulaire	60 307,98	66 787,00	67 186,22
C/6451	URSSAF	26 561,00	27 956,00	25 301,00
C/6453	Caisses de retraite	12 426,23	12 407,00	7 608,52
C/6454	Assedic	3 386,00	4 170,00	3 696,00
C/6455	Cotisation pour assurance du personnel - contrat MNT	158,46	165,00	85,26

C/6474	COS	1 391,04	1 500,00	992,57
c/6475	Médecine du travail	258,00	500,00	287,44
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>217 736,46</b>	<b>271 741,00</b>	<b>217 677,61</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<i>Chap/art</i>	<i>libellé</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>réalisations</i>	<i>Rattachements</i>
2	résultat de fonctionnement reporté	58 305,08	58 305,08	

<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
c/6459	charges sécurité sociale		0,00	
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES - AUTRES PRODUITS</b>	<b>19 659,00</b>	<b>11 555,84</b>	<b>4 727,32</b>
c/70848	Aux autres organismes	19 659,00	8 500,00	4 727,32
c/70878	Par d'autres redevables		3 055,84	
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS PARTICIPATIONS</b>	<b>196 577,00</b>	<b>71 490,74</b>	<b>79 554,00</b>
c/74718	Autres			
c/7472	subvention Région	38 250,00	21 500,00	15 500,00
c/7473	participations départements	3 500,00	7 624,00	7 624,00
c/74758	Autres groupements	97 687,00	97 687,00	
c/7477	budgets communautaires et fonds structurels	54 690,00	-55 911,71	55 330,00
c/7478	Participations autres organismes	2 450,00	591,45	1 100,00
c/758	Produits divers de gestion courante		308,70	
<b>TOTAUX</b>		<b>216 236,00</b>	<b>83 355,28</b>	<b>84 281,32</b>

**RECAPITULATIF**

	<b>Mandats émis</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Résultat</b>
2014	217 677,61 €	167 636,60 €	-50 041,01
Résultat reporté 2013			58 305,08
<b>Résultat à reporter</b>			<b>8 264,07</b>

• **VOTE COMPTE DE GESTION**

Le comité syndical, après s'être fait présenter les détails du compte de gestion, **approuve que** le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 pour le budget du PETR du Pays Landes Natures Côte d'Argent par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnatrice, et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

• **VOTE COMPTE ADMINISTRATIF**

Madame la présidente indique au Comité Syndical qu'elle ne peut pas prendre part au vote du compte administratif présenté. Elle propose au conseil de désigner un Président de séance pour ce point de l'ordre du jour. Monsieur Guy PONS est désigné à l'unanimité.

Monsieur le président de séance soumet au vote sans la participation de Madame la présidente.

Le comité syndical **vote à l'unanimité** :

- de fixer (voir tableau ci-dessus) les résultats des différentes sections budgétaires du budget du PETR du Pays Landes Nature Côte d'Argent
- d'approuver l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen,

- d'affecter le solde de l'exercice 2014, soit un excédent de 8 264.07 € en report à nouveau créditeur sur la section de fonctionnement 2015
- de clôturer définitivement toutes les opérations de l'exercice 2014 et les crédits annulés.

• **VOTE EXCEDENT REPORTE**

Le comité syndical, après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2014, **vote à l'unanimité d'affecter** le résultat comme suit,

Résultat de l'exercice Excédent au 31-12-14	<b>8 264.07 €</b>
Solde disponible Affecté comme suit : - Report à nouveau créditeur en section de fonctionnement 2015	<b>8 264.07 €</b>

• **VOTE COTISATIONS 2015**

Suite au débat d'orientation budgétaire lors du conseil syndical du 17 février 2015, Madame la Présidente présente le tableau des cotisations 2015. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'habitants pour 50% et du potentiel fiscal réduit (50%).

Sur proposition de la Présidente, **le Comité Syndical vote à l'unanimité de** fixer comme suit les cotisations pour l'exercice 2015 :

	pot fiscal réduit	% PF réduit	1ère part 50 %	Population DGF du territoire	% population DGF	2ème part 50 %	COTISATION 2015	%	RAPPEL 2014 Et 1 <sup>er</sup> appel cotisation	%	différence 2015/2014 et solde cotisations
<b>CCGL</b>	14 378 616	48,8	24 348	32 619	50,5	25 194	<b>49 542</b>	49,6	<b>47 891</b>	49,0	1 651
<b>CCM</b>	8 161 916	27,7	13 821	16 954	26,2	13 095	<b>26 916</b>	27,0	<b>26 655</b>	27,3	261
<b>CCCLN</b>	6 924 022	23,5	11 725	15 023	23,3	11 604	<b>23 328</b>	23,4	<b>23 141</b>	23,7	187
<b>TOTAL</b>	29 464 554	100,0	49 893	64 596	100,0	49 893	<b>99 786</b>	100,	<b>97 687</b>	100	2 099

sources : Etat fiscal n°1259 FPU 2013 Fiches individuelles DGF 2014

• **Présentation du BP2015**

Mme la présidente présente le Budget Primitif 2015. Elle précise la répartition du temps de travail allouée à chaque mission, répartition notamment prise en compte pour la préparation des dossiers de demande de subvention. Le Budget Primitif 2015 prend en compte la mise en œuvre des missions suivantes :

- conduite du SCOT du Born dans le cadre de la mise à disposition de service établie avec le Syndicat Mixte SCOT du Born, pour un cout remboursé de 8 455 €
- NOMAD', Plateforme de service pour l'emploi saisonnier, pour un coût de 93 500 €
- mission tourisme, développement culturel, pour un coût de 76 122 €
- Mission Economie OCM, pour un coût de 85 120 €

Le programme européen LEADER, pour un coût de 34 300 € Le budget s'équilibre à 333 632 €. En recettes, il prend notamment en compte :

- l'excédent reporté
- les subventions de l'Europe et de la Région pour NOMAD'
- La convention de mise à disposition avec le SM SCOT du Born
- Pour mener à bien la mission OCM, la Région interviendra sur l'ingénierie, et le FISAC par l'intermédiaire du Pays directement sur le fonctionnement et l'investissement des entreprises.
- Le programme LEADER pourra bénéficier du soutien financier de la Région et de l'Europe.
- Un fonds de roulement provisionnel de l'ordre de 60 000 € est prévu afin d'anticiper les dépenses qui auront lieu en 2016 alors que les acomptes de subventions sont attendues pour 2015 concernant l'opération OCM.
- Les cotisations de 99 786 €, sont stabilisées par rapport à l'année 2014.

### BUDGET PRIMITIF 2015

DEPENSES				RECETTES		
compte		etp	montant	compte	libellé	montant
<b>INGENIERIE GENERALE</b>			<b>33 335</b>	<b>INGENIERIE GENERALE</b>		
	Directrice ST	0,1	4 500		paiement FNC Supplément Familial	544
	Secrétariat MF 1/2 temps	0,2	6 000			
	Charges de fonctionnement		22 835			
<b>Mise à Dispo SCOT du Born</b>			<b>8 455</b>	<b>Mise à Dispo SCOT du Born</b>		
	Directrice ST	0,1	4 500	c/7084	Mise à Dispo SCOT	8 455
	Secrétariat MF 1/2 temps	0,1	3 000			
	Charges de fonctionnement		955			
<b>NOMAD' EMPLOI SAISONNIER</b>			<b>93 500</b>	<b>NOMAD' EMPLOI SAISONNIER</b>		
	Chargée de mission JL	1	37 500	c/7477	FSE 2015	30 000
	Secrétariat MF 1/2temps	0,2	6 000	c/7472	Région (30%)	28 050
	Contrat 6mois	0,5	18 000			
	Contrat 1/2 temps 3,5mois	0,1	6 000			
	Charges de fonctionnement		26 000			
<b>MISSION Tourisme</b>			<b>76 122</b>	<b>MISSION Tourisme</b>		
	Stage 6 mois	0,5	3 050	c/7478	remb dépliant	500
c/6237	Dépliants 2015		7 000	c/70878	remb formations	3 000
c/6238	Journées E Tourisme		2 000	c/7473	subv° CG AMO	941
c/6184	Formations		3 000	c/7472	subv° CR CROSS MEDIA	19 474
c/611	CROSS MEDIA		59 656		Vente BD	20 000
c/611	AMO		1 416			
<b>MISSION Economie OCM</b>			<b>85 120</b>	<b>MISSION Economie OCM</b>		
	Directrice ST	0,4	18 000		Région Ing (25%)	4 500
c/6236	Communication		2 000		FISAC aides directes (acompte 50%)	71 088
c/611	Bilans conseils 10%		5 120		FISAC fonctionnement (acompte 60%)	20 513
c/617	<b>provision OCM 2016</b>		<b>60 000</b>			
<b>LEADER</b>			<b>34 300</b>	<b>LEADER</b>		
	Directrice ST	0,4	18 000	c/7472	Région	8 200
	Animateur (sept - déc)	0,4	14 800	c/7477	LEADER (53%)	10 318
c/6236	Charges de fonctionnement		1 500			

INTERETS	2 800	c/7474 Cotisations	99 786
		OO2 excédent reporté	8 264
TOTAL	333 632	TOTAL	333 632

Sur proposition de Madame la présidente, **le Comité Syndical vote à l'unanimité :**

- **d'adopter** le budget primitif proposé pour l'exercice 2015.

- **Points sur les dossiers**

- **NOMAD'**

- **Organisation des forums de l'emploi**

Avant Forum :

- **Coordination et Animation du partenariat** (structures organisatrices, serv. communication)
- Réalisation des **visuels de communication**: affichage, formulaire d'inscription, Guides de présentation du forum entreprises/partenaires
- Demande de **devis et Impressions**: prise en charge des livrets d'accueil CCM, des questionnaires
- Participation aux **contacts entreprises**
- Participation à l'**affichage** organisé pour promouvoir le forum
- **Mise en forme et Impression des offres d'emploi**
- Réalisation et Impression des **documents pour l'accueil** et l'orientation des participants
- Participation à la **Mise en place de la salle**

Jour du Forum:

- **Accueil des participants et des entreprises** inscrites ou non
- **Orientation des candidats** sur l'espace forum
- **Tenue du stand d'information NOMAD'**

Après Forum:

- **Traitement** des cartes entretiens, Grilles Entreprises et des Questionnaires
- **Etude statistique** des résultats

- **Bilan des forums de l'emploi saisonnier**

**4 Mars 2015 / Communauté de Communes de Mimizan**

- 553 participants
- 27 entreprises présentes et 5 absentes
- 54 offres pour 277 postes à pourvoir
- 9 partenaires de l'information présents : ADEFA, Partenaires sociaux, Cap Emploi, Greta 40, PIJ, Pole Emploi, Mission Locale, NOMAD', Tec Ge Coop

**17 mars 2015 / Ville de Biscarrosse**

- 783 participants

- 32 entreprises présentes
- 106 offres pour 367 postes à pourvoir
- 8 partenaires de l'information présents: ADEFA, Partenaires sociaux, Cap emploi, Greta 40, Insup, Pôle Emploi, Mission Locale, NOMAD'

**Question** de M. Bourdenx concernant le choix du jour du forum hors vacances et en semaine qui cause une difficulté pour les étudiants dans un établissement extérieur au territoire.

Monsieur Saint-Jours pour des précisions sur les entreprises absentes lors du forum de la CCM.

**Élément de Réponse** : Le choix de la date du forum reste une question importante et réétudiée chaque année pour correspondre tant aux périodes de recrutement qu'aux disponibilités des entreprises impactées par la saison sur notre territoire. La période de vacances scolaires de février correspondant aux congés annuels des entreprises, l'équipe NOMAD' propose d'envoyer aux candidats scolarisés ou en saison d'hiver, la liste des offres diffusées lors des forums, et ce dès le lendemain. Enfin, le choix du samedi semble présenter certaines difficultés en raison de l'activité de certains établissements en week-end, de la disponibilité des publics ciblés par les structures « emploi » partenaires de l'organisation des forums et du peu de postes ouverts au public mineur disponible en ce jour de semaine.

Concernant les 5 entreprises absentes au forum de la Communauté de Communes de Mimizan, il est précisé que malgré leur indisponibilité le jour du forum, il leur avait été proposé de diffuser les offres en échange de leur participation pour les futures éditions. Les candidats ont ainsi pu déposer leur CV qui ont été transmis à chaque entreprise concernée.

- Point sur la mission « Hébergements saisonniers »

#### **Diagnostic des besoins sur le territoire LNCA (en cours)**

- 114 contacts pris auprès d'entreprises
- 41 campings contactés
- 10 aires naturelles contactées

#### **10 propositions d'hébergement saisonnier, soit 15 couchages minimum**

- A venir

#### **Organisation des portes ouvertes le 9 Avril 2015**

- Découverte des métiers de l'agroalimentaire
- Visite de l'usine Atlantic Foods Aquitaine à Ychoux
- Présentation des postes à pourvoir pour la saison et Candidature

= 60 personnes inscrites à ce jour

Transport bus organisé par NOMAD' de Parentis en Born à Ychoux

#### **Ouverture des Lieux d'Accueil en Saison du 18 mai au 28 août 2015**

- **CROSS MEDIA**

- Présentation du TEASER vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=GPZEUkMa8Q>



- Avec le jeu sur smartphone, à partir de 80% de bonnes réponses, un lot est à récupérer dans les offices d'etourisme du territoire. Celui-ci sera composé :
  - D'un bon cadeau chez un prestataire touristique du territoire
  - D'une clé usb format carte bleue avec le visuel forêt
  - 2 marques pages aux couleurs du territoire et de la BD.
  
- Le Pays va candidater pour le concours de l'innovation 2015 organisé lors du Salon des élus locaux d'Aquitaine (SELAQ) <http://www.selaq.fr/>  
Remise des prix le 6 mai 2015 à 19h45, dans le nouveau stade de Bordeaux.
  
- Mise en vente le 25 mai 2015.  
Lancement officiel **le 25 juin**. Voici le pré-programme :
  - 11h30 : Arrivée sur le site**
  - 11h45 : Mot de la Présidente  
et des financeurs  
démonstration du projet, exposition des planches...  
+ Pot d'accueil offert par le Pays**
  - 12h30-14h : Repas à la charge des participants**
  
- Afin de vendre les BD, le Pays doit se doter d'une régie de recettes. pour faciliter les démarches administratives à venir. Pour créer cette régie, la présidente propose d'être chargée, par délégation du conseil syndical, et pour la durée du présent mandat, de prendre les décisions concernant la création de régies comptables.  
La délibération fera l'objet d'une relecture par Madame Morin, avant l'envoi à la préfecture.  
Le comité syndical **vote à l'unanimité** de charger par délégation la Présidente de créer toute régie de recette.
  
- Le prix de vente de la bande-dessinée « Les secrets de la forêt océane » .  
Sur proposition de Madame la présidente,  
Après avoir délibéré, le Conseil Syndical **vote à l'unanimité** de vendre les bandes-dessinées soit :
  - **en pré-achat** aux associations, EPIC, collectivités ou toutes autres structures.  
Celles-ci pourront acheter des BD interactives au prix de 11€ au Pays Landes Nature Côte d'Argent.
  - **en dépôt vente** aux associations, EPIC, collectivités ou toutes autres structures.  
Celles-ci vendront les BD pour le compte du Pays. Les structures partenaires seront signataires d'une convention de dépôt vente, et le Pays LNCA refacturera le nombre de bande-dessinée vendus au prix de 13,90€
  - **en vente directe**, le Pays vendra les ouvrages à 14,90€ prix public.

**Question de Monsieur Saint-Martin** : Le prix de la BD en pré-achat aurait dû être de 10€ ?

**Eléments de réponse** : Il avait été annoncé aux offices « autour de 10€ », ne sachant pas encore le coût de revient de la BD. Après calcul et charge de travail pour la réalisation des factures, conventions, livraison, le Pays propose une facturation à 11€ / ouvrage.

- **LEADER**

- Audition, **présentation des grandes lignes définies** avec les présidents.
- **FICHE DE POSTE VALIDE PAR LE COMITE SYNDICAL**. Le recrutement peut être lancé.  
RH : cadre A ou cadre B ?

**Explication cadre A :**

Le centre de gestion indique que la fiche de poste LEADER est assimilée à un cadre d'emploi connu dans la fonction publique. Le recrutement est alors inscrit dans le cadre de l'article 3-3.2 de la loi du 13 juillet 1983.

*3.3-2 : Pour les emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi ;*

**Question** de Monsieur Napias demande toutefois si l'on pourra annuler le recrutement en cas de mauvaise réponse de la Région ?

**Éléments de réponse :** Le recrutement étant prévu pour septembre, cela permettra d'arrêter le processus de recrutement si la mauvaise nouvelle devait être donnée en juin par la Région.

- **Point étape OCM, artisanat, commerce, services**

- Appel d'offre en cours pour retenir le prestataire Bilans Conseils. Actuellement 3 demandes ont été faites.
- Bureau de sélection des offres, 18 ou 19 mai.
- **1<sup>er</sup> juillet : Premier Comité de pilotage de Lancement.**

**Quel est le rôle du comité de pilotage OCM ?**

- 1<sup>er</sup> comité de pilotage : validation du règlement d'intervention des aides directes aux entreprises et lancement des opérations communication
- ensuite, validation des dossiers de subvention des entreprises et accord de l'aide octroyée. 2 comités seront organisés par semestre.

**Composition ?**

La présidente propose qu'au minimum 2 élus par communauté de communes soient au comité de pilotage OCM.

Pour Côte Landes Nature, Monsieur Napias a proposé en bureau que cela soit Monsieur Yves Saint-Martin et Monsieur Christian Vignes.

**Chaque communauté de communes devra désigner 2 élus référents pour siéger au comité de pilotage OCM.**

- **CTU** : Contrat Territorial Unique avec la Région

Pour terminer, quelques mots sur le CTU.

La Région viendra le 13 mai matin sur Mimizan pour rencontrer le territoire.

Le paysage régional va évoluer, cependant, le mandat prochain sera transitoire sur les politiques régionales, il y aura donc une continuité une fois le contrat signé.

Ce contrat avec la Région permettrait de concentrer les politiques et les champs d'intervention de la Région sur les thèmes du développement économique.

Le territoire devra se pencher sur le projet qu'il souhaite mener dans ce cadre là.

- **CALENDRIER**

Rappel du calendrier

jour	heure	évènements
9-avr	9h-12h	Portes Ouvertes Agroalimentaire Ychoux
14-avr	9h30	Audition LEADER
6-7 mai		Salon SELAQ – Concours innovation
13 mai	10-12h	Réunion avec la Région CTU
18-19mai		BUREAU : sélection prestataires OCM bilans conseils
26-mai	9h-17h	Rencontres Régionales de la Saisonnalité et de la Pluriactivité
25juin	12h	Lancement CROSS MEDIA à Bouricos, Pontenx les Forges
1juillet	10h	1er Comité de pilotage OCM
6-juil ?	10-16h	Entretiens candidats LEADER
8-juil ?	10h	Visite Camping saisonnier

Retrouvez tous les documents sur : [www.payscotedargent.com](http://www.payscotedargent.com)

Mot de passe de l'espace documents : PETR (en majuscule)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

La Présidente,

Hélène LARREZET



The image shows a circular logo on the left with the text "PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT" inside. To the right of the logo is a handwritten signature in black ink, which appears to be "H. Larrezet".